

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'avenir du centre d'interprétation du changement climatique du Mont-Aigoual

Ce mardi 6 juin 2023, la Présidente du Conseil Départemental du Gard, Françoise LAURENT-PERRIGOT, accompagné de Martin DELORD, Conseiller Départemental du Canton du Vigan, Vice-Président délégué aux infrastructures routières et de Thierry BLACLARD Directeur Général des Services, recevait Monsieur Gilles BERTHEZENE, Président de la Communauté de Commune Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires et Laurent BONNARD, Directeur du centre d'interprétation du changement climatique du Mont Aigoual.

Publié le 07/06/2023 -- Temps de lecture: 10 minutes



Cette rencontre avait pour objectif d'évoquer ensemble l'avenir du centre qui se veut désormais site pédagogique à destination des publics scolaires, de l'école primaire à l'université, site touristique économique et culturel, site scientifique avec la diversification attendue des activités de recherche, site de formation enfin avec l'ambition de devenir site labellisé par le ministère de l'environnement pour la formation des acteurs publics de la transition climatique.

Un projet qui rassemble des enjeux majeurs pour nos territoires et que le Conseil Départemental s'emploiera à soutenir.

Le premier Observatoire français du climat est au sommet de l'Aigoual

Le 1er juillet 2023, le centre d'interprétation climatique de l'Aigoual ouvrira ses portes au public. Il restera ouvert en continu jusqu'au 31 octobre puis sur réservation. Après 5 années d'études et 3,4 millions d'euros de travaux, le météosite de l'Aigoual, propriété de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres solidaires, devient le premier Centre français d'interprétation et de sensibilisation au changement climatique, projet lauréat du programme Avenir montagne. Les visiteurs pourront y découvrir une nouvelle scénographie, innovante et interactive pour comprendre les phénomènes liés au changement climatique. Une thématique particulièrement d'actualité.

Observatoire du climat de l'Aigoual : 04 67 42 59 83



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76